

URGENCES ■ Cabinet médical de garde

Devant la forte augmentation d'activité en soirée sur les urgences, les médecins urgentistes hospitaliers et les médecins libéraux ont décidé, après concertation, la création d'un nouveau cabinet médical de garde, afin de proposer une meilleure orientation des patients et de répondre aux besoins réels de la population du secteur de

Tulle.

Ainsi, à compter du 2 avril, les médecins généralistes assureront la soirée de garde de 20 heures à minuit, les jours ouvrables, dans un nouveau cabinet situé au sein du centre hospitalier, à proximité du service des urgences.

Pour rappel : les médecins de garde sont accessibles par l'intermédiaire du médecin régulateur du Samu (Centre 15). Le patient doit donc contacter le centre 15 au préalable, avant de se déplacer au cabinet médical.